

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences pour la santé

- Université d'Angers - UA

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences pour la santé (SPS)* est une licence généraliste initialement créée pour permettre à des étudiants ayant échoué au concours de PACES (première année commune aux études de santé) de poursuivre des études dans le secteur santé conduisant à des métiers dans les fonctions supports en ingénierie et management de la santé. Il est rappelé que le concours à l'issue de la PACES donne accès aux études de médecine, pharmacie, odontologie ou maïeutique, en fonction d'un *numerus clausus*.

Cette licence comporte trois années, de la L1 (première année de licence) à L3 (troisième année de licence). Elle s'est progressivement ouverte à des étudiants faisant le choix d'intégrer cette formation après l'obtention du baccalauréat.

Cette licence offre en S2 (deuxième semestre de la L1) une entrée pour les étudiants souhaitant se réorienter à l'issue du S1 (premier semestre) de la PACES ou d'une autre formation.

L'accès en L2 (deuxième année de licence) est par ailleurs possible pour des étudiants ayant échoué en PACES mais ayant obtenu une note moyenne supérieure ou égale à 10 sur 20 (étudiants dénommés « reçus-collés »).

Cette licence prépare à une poursuite d'études en master, notamment au sein de la mention *Sciences, ingénierie et management de la santé (SIMS)* proposée par l'université d'Angers, qui abrite plusieurs spécialités à orientation professionnelle ou recherche.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence dans le domaine de la santé permet à des étudiants n'ayant pas pu intégrer des formations santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique) via la PACES de poursuivre néanmoins des études dans le domaine de la santé et visant des métiers dans les fonctions supports en ingénierie et management de la santé (ingénierie des produits de santé : pharmaceutique, biotechnologique, agroalimentaire et cosmétique). La structure de cette licence permet en effet l'accès dès la L1 à des étudiants non classés en rang utile en PACES, ou l'accès directement en L2 à des étudiants ayant obtenu en PACES une note supérieure ou égale à 10 sur 20. Elle offre donc une réelle opportunité de réorientation précoce. Cette formation mise beaucoup sur l'orientation des étudiants et la définition de leur projet professionnel et personnel, qu'ils viennent de la PACES ou qu'ils soient primo-entrants puisque l'accès est également possible pour les néo-bacheliers.

Les compétences attendues à l'issue de la formation concernent l'innovation de conception, le management de la qualité et la gestion des risques.

La structuration de l'enseignement est originale et conçue sous forme de thématiques regroupées en quatre UE (unités d'enseignement) poursuivies sur les trois années : langage et communication, formation scientifique et technologique, management et gestion, formation professionnelle et métiers. Des outils particuliers comme le Projet personnel professionnel de l'étudiant (3PE) et des Projets d'études appliqués (PEA), impliquant des professionnels, renforcent cette formation. Le 3PE s'articule sur les trois années de la formation ; dans ce cadre, un dispositif d'accompagnement personnalisé d'aide à la définition du projet de l'étudiant est mis en place dès la L1.

L'équipe enseignante assure un encadrement et un suivi sur les trois années et participe activement aux projets d'orientation. Les professionnels sont impliqués dans l'enseignement (environ 20% du volume horaire global) et dans les évaluations.

Cette organisation demande une très forte implication personnelle des étudiants, ce qui est positif mais peut aussi être complexe pour certains d'entre eux. Parallèlement, ce suivi nécessite une forte implication des encadrants qui peut devenir lourde si le nombre d'étudiants s'accroît ; ceci est une source de risque à ne pas négliger pour la pérennité de la formation.

Enfin, cette formation atteint ses objectifs avec 100% des étudiants qui réussissent en L3 et un pourcentage important d'étudiants qui poursuivent en master (plus de 96% des étudiants). A ce sujet, le master mention *Sciences, ingénierie et management de la santé* à l'université d'Angers offre de bonnes perspectives d'insertion.

L'implication dans le réseau national REMIS (Réseau des écoles de management et d'ingénierie de la santé) permet de faciliter les éventuelles réorientations.

Points forts :

- Importance du projet professionnel et personnel bien intégré à la formation.
- Implication forte des professionnels dans l'enseignement.
- Equipe enseignante très impliquée dans l'accompagnement personnalisé de l'étudiant.
- Excellent taux de réussite en L3.
- Implication dans le réseau national REMIS facilitant les réorientations.
- Conseil de perfectionnement opérationnel et des procédures d'autoévaluation bien mises en place.

Point faible :

- Le supplément au diplôme n'est pas disponible.

Recommandations :

Cette formation de très bonne qualité, impliquant la participation de nombreux professionnels, atteint ses objectifs en termes de formation, tout en permettant une réorientation pour les étudiants de PACES.

L'articulation avec la spécialité d'ingénieurs « Génie biologique et santé » en cours de création, proposée par l'ISTIA (Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers) et évoquée dans le dossier, mérite des éclaircissements.

Enfin, l'encadrement personnalisé des étudiants est très positif mais repose sur un investissement important des enseignants qui doit pouvoir être poursuivi sur la durée, à plus forte raison si les effectifs s'accroissent.

Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	La licence <i>Sciences pour la santé</i> accueille des étudiants ayant échoué à poursuivre leurs études en santé via la PACES, des bacheliers faisant le choix de cette licence en L1 ou encore des étudiants désireux de se réorienter. Les compétences attendues ont trait à l'innovation de conception, le management de la qualité et la gestion des risques. C'est une formation qui débouche sur le master <i>Sciences, ingénierie et management de la santé</i> avec des spécialités à visée professionnelle ou recherche. Les connaissances et les compétences transdisciplinaires et thématiques sont regroupées en quatre champs définis par quatre UE : langage et communication, formation scientifique et technologique, management et gestion, formation professionnelle et métiers. Cette organisation est conservée durant les trois années de licence.
--	--

	Le Projet personnel professionnel de l'étudiant (3PE), impliquant des professionnels, accompagne les étudiants en L1 et L3 pour les aider à définir leurs compétences et à choisir un métier.
Environnement de la formation	Cette licence pluridisciplinaire est unique au niveau régional. En effet, il existe bien 16 autres formations similaires en France, dont deux autres formations de ce type sont géographiquement assez proches à Paris et Rouen. Un réseau national a été constitué avec ces formations dans le cadre du Réseau des écoles de management et d'ingénierie de la santé (REMIS), financé par un contrat ANR (Agence nationale de la recherche) IDEFI (Initiative d'excellence en formations innovantes) obtenu en 2011. Chacune de ces licences SPS offre, en fonction de ses spécificités, des passerelles entrantes et sortantes aux étudiants.
Equipe pédagogique	La formation est proposée par l'Institut supérieur de la santé et des bioproduits d'Angers (ISSBA) qui est un département de l'UFR (unité de formation et de recherche) de Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé. L'équipe pédagogique est constituée de 24 personnes de l'ISSBA directement impliquées dans la formation (22,5 ETP (Equivalent temps plein) enseignants et 7,2 ETP administratif et technique). Cependant, l'encadrement est plus conséquent, un total d'une centaine d'intervenants participant à cette formation ; ils appartiennent aux UFR de Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé, de Sciences, de Droit, économie et gestion ou encore à des écoles d'ingénieurs (ISTIA et IMIS (Ingénierie en maintenance immobilière et sécurité)). Le nombre d'heures dispensées dans cette formation est de 3768 heures, avec 76% de ce volume assuré par des enseignants de l'établissement, 8% par des PAST (professeurs associés) de l'Université, 14% par des professionnels et 2% par des enseignants d'autres établissements. L'association entre un enseignant et un personnel de la scolarité, co-responsable d'année permet d'assurer le suivi des étudiants grâce aux échanges avec les responsables d'autres années. L'implication forte de l'équipe pédagogique est déterminante pour la réussite de cette licence.
Effectifs et résultats	Cette formation présente des effectifs stables sur 5 ans (175 à 185 étudiants en moyenne sur les trois années). En L1 (71 étudiants en moyenne sur trois promotions), la promotion est constituée par 40% de néo-bacheliers, 40% d'étudiants issus d'une première année de PACES et 20% d'autres primo-entrants). La répartition par type de baccalauréat (bac) indique que 80% sont détenteurs d'un bac S (scientifique) et 15% sont détenteurs d'un bac STI (Sciences et techniques de l'ingénieur), STL (Sciences et techniques de laboratoire) ou ST2S (Sciences et technologie de la santé et du social). A l'issue de la L1, 76% des étudiants inscrits valident la L1, ce qui est un très bon taux de réussite. En L2 (51 étudiants), 75% des étudiants proviennent de la L1 et au moins 10% sont issus d'une première année de PACES validée avec une note moyenne supérieure ou égale à 10/20, mais ne leur permettant cependant pas de poursuivre dans un cursus de santé assujéti à un <i>numerus clausus</i> (étudiants dénommés « reçus-collés »). En L3 (53 étudiants), le taux de réussite est de 100% et 80% des diplômés poursuivent en master 1 mention <i>Sciences, ingénierie et management de la santé</i> (université d'Angers) contre 16% d'entre eux dans d'autres masters. La construction pédagogique et l'accompagnement des étudiants mis en place sont donc efficaces pour assurer la réussite des étudiants.
Place de la recherche	L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs de l'ISSBA, des UFR de Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé, de Sciences, de Droit, économie et gestion ou encore des écoles d'ingénieurs (ISTIA et IMIS). Les enseignants assurant l'enseignement appartiennent à des équipes labellisées. Il faut également noter une implication de chercheurs de Structures fédératives de recherche (SFR) : SFR 4208 Interactions cellulaires et applications thérapeutiques (ICAT) et SFR 149 Qualité et

	santé du végétal (QUASAV). Des stages sont réalisés au sein des équipes labellisées et peuvent encourager à une poursuite en recherche académique.
Place de la professionnalisation	Des éléments concernant la professionnalisation sont très positifs, comme la réalisation d'un bilan de compétences et la découverte, au travers de stages, des secteurs d'activité et des métiers. La participation à des forums des métiers favorisant la rencontre des étudiants et des enseignants avec des professionnels de divers secteurs d'activités, permettent de connaître les attentes des entreprises, de proposer leur <i>curriculum vitae</i> (CV), de trouver des stages, voire des emplois. Des professionnels participent à l'enseignement à plusieurs niveaux : échanges pour l'élaboration du 3PE, participation de huit PAST à l'enseignement, et de vacataires issus du monde professionnel (ensemble, 22% des enseignements). Les professionnels participent également au conseil de perfectionnement. La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est jointe au dossier et définit les secteurs d'activité et les emplois.
Place des projets et stages	Les stages et les projets sont effectués tout au long du cursus et sont certainement une des clés de la réussite de cette formation. Les dispositifs d'encadrement et d'évaluations sont bien prévus. Le Projet personnel professionnel de l'étudiant (P3E) est une pièce importante dans ce dispositif mais apparaît complexe dans sa réalisation et son évaluation. Il existe trois types de projets et stages : des stages en entreprise de quatre semaines en L1 et L2, de quatre mois en L3. Les deux premiers sont des stages de découverte de l'entreprise : stage d'observation en L1 et stage ouvrier en L2. Le stage de L3 est un stage « Assistant qualité-sécurité-environnement ». Ce dernier stage est évalué selon trois critères : l'appréciation du maître de stage, le rapport écrit et la soutenance. Des projets sont proposés aux étudiants: Projets d'études appliquées (PEA) en L2 (S3 et S4), travail d'un petit groupe d'étudiants sur une étude de cas et L3, application pratique des connaissances pour résoudre un problème professionnel. Ces projets sont encadrés par des tuteurs universitaires et éventuellement un professionnel s'il a commandité l'étude. Le Projet personnel professionnel de l'étudiant est initié en L1 avec l'appui de professionnels et poursuivi en L3. L'évaluation des stages est prévue, et un tuteur universitaire est toujours en charge de la communication avec le maître de stage. En L1 cependant, il est fait référence à une « visite téléphonique » dont l'objectif n'est pas très clair. Pour les projets de type Projet personnel professionnel de l'étudiant, en L1, la validation est organisée en trois parties : - une soutenance en groupe (S1). - un rapport écrit individuel (S2). - une soutenance individuelle (S2). En L3, la validation correspond à la notation d'un carnet de bord des compétences acquises ou restant à acquérir.
Place de l'international	Cette formation est ouverte à l'international et se conforme à la politique de l'université. Des partenariats internationaux dans le cadre des échanges Erasmus sont établis avec l'Allemagne (université de Sigmaringen), le Vietnam, l'Algérie, et la Pologne. Cependant, la nécessité de suivre des enseignements en français limite la mobilité entrante. Elle est en moyenne de 4% par an en L1, L2 ou L3. La mobilité sortante a lieu en L3. Les chiffres présentés sont ceux de l'ISSBA et incluent la mobilité en première (M1) et deuxième année de master (M2). La mobilité sortante est particulièrement développée vers l'Allemagne, le Canada et de manière plus limitée vers les Pays-Bas, le Luxembourg, la Belgique, l'Irlande, les Etats-Unis, mais sans que l'on connaisse précisément le nombre d'étudiants concernés.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'information et la communication en direction des lycéens sont bien organisées. Une information pour les lycéens est donnée par les responsables de formations à la demande. D'autres actions sont organisées comme la participation à des salons, la diffusion de plaquettes d'information, des sites internet (ISSBA, université d'Angers, REMIS, Formation-biotech), des journées portes ouvertes. Le nombre des demandes des étudiants souhaitant intégrer la licence est en augmentation. Cependant, un manque d'implication des étudiants pour la présentation dans leurs lycées d'origine est regretté de la part des responsables. La qualité de l'accueil est assurée par des réunions de pré-rentree et d'intégration. Il est précisé à cette occasion les services offerts par l'université et les objectifs de la formation. En L1, l'accent est mis sur l'orientation : autoévaluation, entretien de motivation, réorientation possible en L1. Il existe des passerelles entre les différentes UFR de l'université d'Angers et une réorientation des étudiants en échec de PACES est possible à l'issue du S1 et un accès direct en S2 pour les reçus-collés. Le réseau REMIS devrait permettre des réorientations hors de l'université d'Angers.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'enseignement est prévu en présentiel ; il est justifié par le caractère professionnalisant de la formation. Il est à remarquer que le volume horaire total de la licence (1733 heures/étudiant) est élevé compte tenu du travail personnel qui est demandé en plus à l'étudiant. La formation n'est pas ouverte à l'apprentissage mais est ouverte à la formation continue dans le cadre d'une reprise d'études : entre 2010 et 2015, trois apprenants en L1 ont suivi le cycle complet d'études et un apprenant a été accueilli en L2. Un enseignement de LV1 (Langue vivante 1 anglais) avec validation du TOEIC (<i>Test of english for international communication</i>) et de LV2 (allemand ou espagnol, au choix) sont proposés (36 heures par étudiant en L1, 50 heures par étudiant en L2 et L3). Des formations à l'expression écrite ou orale sont proposées en L1 (10 heures), L2 (61 heures) et L3 (43 heures). La présence du numérique reste limitée: elle concerne le C2I (Certificat informatique et internet, 40 heures), supports sur la plateforme Moodle, visioconférences. Il est également mentionné le recours à un jeu d'entreprise sans plus de détail.
Evaluation des étudiants	Dans les modalités de contrôle des connaissances, une part importante est donnée au contrôle continu (CC). Ainsi, au L1 S1 et L1 S2, 100% des enseignements sont évalués en CC. Au L2 S3 et L2 S4, dans les UE1 et UE3, 100% en CC ; et dans les UE2 et UE4, 50% en CC et 50% en ET (examen terminal). AU L3 S5, 100 % en CC. Au S6, 50% en CC et 50% en ET. Les règles de compensation prévoient une compensation au sein de l'UE, et entre les UE sur un semestre. Une compensation entre semestres est aussi appliquée. La validation du stage est impérative. La forme précise des CC n'est pas indiquée. Les jurys sont constitués de seize personnes : enseignants, enseignants-chercheurs et personnes extérieures intervenant dans la formation. La participation d'extérieurs est un point positif à noter. Les délibérations ont lieu au moins une fois pour chaque semestre (session 1 et/ou session 2) et une fois par an pour l'octroi de l'année et du diplôme dans le cas de la L3. Cependant, les modalités (écrit, oral, alternative au CC) des sessions 2 ne sont pas indiquées.

Suivi de l'acquisition des compétences	L'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires se fait majoritairement par des CC avec restitution aux étudiants. Les études de cas sont évaluées en examen terminal pour vérifier l'acquisition des connaissances. Les compétences transversales sont évaluées en travail de groupe pour apprécier les qualités nécessaires à un travail en équipe, et par le stage individuel qui permet d'apprécier les compétences propres de l'étudiant. Les modalités de suivi des compétences acquises sont données en réunion de rentrée par oral et par écrit. L'annexe descriptive au diplôme n'est pas fournie, ce qui est regrettable.
Suivi des diplômés	La réussite en L3 est de 100%. Les informations sur le devenir des étudiants sont collectées par des enquêtes d'insertion auprès des diplômés : enquêtes à 6 mois et enquêtes à 30 mois. Ces enquêtes sont réalisées par le BAIP (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle) en relation avec les équipes pédagogiques. La grande majorité des étudiants poursuivent en master. Les étudiants issus de L3 représentent environ 50% de la promotion du M1 SIMS dont les débouchés à l'issue du M2 sont bons.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement (deux réunions par an) est composé de professionnels des secteurs d'activité concernés, d'enseignants, d'enseignants-chercheurs, de personnels BIATSS (Bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service et de santé) et d'étudiants de la formation. Il évalue et propose des recommandations à la commission pédagogique. Il existe également un comité d'évaluation pédagogique de la licence qui est couplé avec les jurys de semestre ou d'année. Deux étudiants sont désignés par leurs pairs afin de les représenter auprès de l'équipe pédagogique et deux étudiants sont élus pour les représenter aux réunions du conseil de perfectionnement. Les étudiants sont donc consultés. L'évaluation des formations est réalisée par les étudiants sous forme d'un questionnaire anonyme et par les enseignants par une réunion mensuelle. Les outils d'évaluation, d'autoévaluation et de réflexion sont bien en place dans la formation.

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

L'université d'Angers ne souhaite pas formuler d'observation particulière pour cette évaluation.

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

